

LOURDES 30 MAI 2015

DEFILE POUR LA DEFENSE DES HOPITAUX ET DES SERVICES PUBLICS

Intervention de Bruno Gay-Capdevielle devant l'hôpital

Madame, Mademoiselle, Monsieur

Merci. Merci d'avoir répondu en nombre à l'appel lancé par le **Comité de Défense et de Promotion de l'Hôpital de Lourdes et le Collectif Hôpitaux Santé 65**. Votre présence aujourd'hui témoigne de tout l'intérêt que vous portez aux hôpitaux publics de proximité et plus particulièrement à celui de Lourdes. Vous le savez certainement, les hôpitaux publics sont, depuis des années, la cible d'attaques incessantes de la part des gouvernements successifs qui, sous prétexte d'économies et de pénurie de médecins, n'ont eu de cesse de supprimer des dizaines de milliers d'emplois hospitaliers et de fermer des milliers de lits d'hospitalisation. Ces décisions purement idéologiques, ne répondant en rien aux besoins des populations et créant des déserts sanitaires, ont déjà des conséquences dramatiques. **Après les 11000 morts de la canicule de 2003, qui pourra nier qu'une partie des 18300 morts de l'épidémie de grippe** qui vient de se terminer, n'est que la conséquence d'un engorgement chronique des urgences, lié à la suppression de milliers de lits d'hospitalisation et de lits d'aval dans les services de suite et de réadaptation ? Alors qu'il existe des territoires où certaines spécialités ne sont plus assurées que par les cliniques privées, qui osera prétendre que tout le monde peut avoir accès aux soins, vu le montant des prestations et des dépassements d'honoraire pratiqués dans ces cliniques ? **Quand on ferme une maternité de proximité et que l'on fait prendre des risques inconsidérés aux futures mamans et aux bébés en augmentant les temps de trajet, qui pourra justifier cette nouvelle violence faite aux femmes et à leurs proches?**

Vous le savez, depuis des années, nous n'avons eu de cesse de dénoncer les méfaits conjugués de la loi Bachelot, de la Tarification à l'Activité et du maintien d'un numerus clausus à un niveau scandaleusement trop bas. Malheureusement, et contrairement aux promesses faites par M Hollande lors de la dernière campagne présidentielle, rien n'est venu modifier en profondeur la politique de santé mise en place par son prédécesseur, M Sarkozy.

Pire ! Alors que les hôpitaux publics connaissent d'insurmontables difficultés financières, alors que le manque de personnels a des conséquences catastrophiques sur la prise en charge des patients et sur l'état de fatigue physique et psychologique des salariés des hôpitaux, le gouvernement décide d'aller encore plus loin dans le sous-financement des hôpitaux et la diminution de personnels hospitaliers. En prévoyant **la suppression de 22000 emplois pour diminuer de 860 Millions d'€ la masse salariale des hôpitaux**, en obligeant **les hôpitaux à trouver 600 Millions d'€ de recettes supplémentaires pour compenser la baisse à 2,1 % de l'Objectif National des Dépenses de l'Assurance Maladie (ONDAM)**, et, injure suprême, **en remplaçant le service public de santé par un service AU public**, cette politique de santé ne fera qu'accélérer les fermetures de services de proximité, et renforcera le monopole du secteur privé pour les spécialités les plus rentables, rendant ainsi de plus en plus difficile l'accès à des soins de proximité économiquement abordable pour tous.

Alors que l'ancien directeur de l'Agence Régionale de Santé, avait décidé de **ayer purement et simplement de la carte un Centre Hospitalier de Lourdes qu'il souhaitait voir transformer en un dispensaire occupé par un service d'urgence et quelques lits de médecine**, vous pouvez constater que **nous sommes encore debout**, au service de toutes les populations et de celles et ceux qui, comme vous, nous font confiance. Mais pour combien de temps ? **Nous avons résisté et nous résisterons encore contre la fusion des hôpitaux de Lourdes et Tarbes** souhaitée par le Directeur des deux sites, l'ancien président du conseil de surveillance de Lourdes, et l'actuel président du conseil de surveillance de Tarbes. Cette fusion, voulu aussi, osons le dire, par une très petite minorité de médecins tarbais plus soucieux de voir fermer des services à Lourdes que de régler les problèmes de l'hôpital pivot de notre département, permettrait le siphonnage d'une partie du personnel et des activités lourdaises vers Tarbes, et nous ne pouvons l'accepter. Malheureusement, alors que le rapport de l'IGAS n'est toujours pas connu, **la direction tente toujours, en toute discrétion, de fermer des services lourdaises pour transférer l'activité sur Tarbes**. Le dernier exemple en date est **celui du laboratoire**, avec l'embauche à Tarbes d'un biologiste qui semble n'avoir pour objectif que la fermeture rapide du laboratoire lourdaise, au grand désarroi de ses biologistes et de son personnel.

Mais le sujet le plus brûlant, qui préoccupe certainement une grande partie des présents, au vue du nombre de mamans ayant accouché à Lourdes et qui ont répondu à notre appel, c'est bien évidemment celui de la maternité.

Depuis janvier 2007 et l'annonce d'une fermeture avant 2010 faite par le président du conseil d'administration de l'époque, M Artiganave, lors de la présentation des vœux aux personnels, **notre maternité à une épée de Damocles au dessus de la tête.** Grâce à la mobilisation initiée d'abord par notre Comité de Défense et de Promotion de l'Hôpital de Lourdes, nous avons pu infléchir la position des tutelles qui ont accepté en 2012, de reconduire pour 5 ans l'autorisation nécessaire au maintien de l'activité gynéco-obstétricale à Lourdes. **Mais en l'absence d'un pédiatre d'astreinte, cette autorisation fût donnée à titre dérogatoire.** C'est donc la présence sur place d'anesthésiste-réanimateur qui a permis le maintien de cette activité dans notre hôpital, puisque aucune astreinte pédiatrique n'a jamais pu être mise en place, ni avec les pédiatres libéraux lourdais, ni avec les pédiatres hospitaliers tarbais.

Pendant toutes ces années, notre Comité de défense, les syndicats et certains élus dont notre députée Mme Dubié depuis son élection, n'ont eu de cesse **de demander la publication de poste de pédiatres et de gynéco-obstétriciens, afin de pérenniser notre maternité.** Malheureusement, les dés étaient pipés d'avance puisque, semble-t-il, **il n'a jamais existé de la part des tutelles, de la direction ou des directoires de Lourdes et Tarbes, une quelconque volonté de sauver notre maternité.** S'il est vrai qu'il est très difficile de recruter des gyneco-obstétriciens et des pédiatres, surtout pour des établissements comme le notre, il est aussi vrai qu'**il est encore plus difficile d'en trouver si on n'en cherche pas, ou si on décourage le peu de candidats qui se présentent.**

Que va t-il se passer maintenant ? L'Inspection Générale des Affaires Sociales vient, paraît-il, de terminer son rapport sur les hôpitaux de Lourdes et Tarbes. Sous peu, le ministère devrait donc s'en saisir et annoncer dans quelques semaines l'organisation hospitalière qu'il souhaite mettre en place sur ces deux établissements. S'il est peu probable qu'elle corresponde parfaitement à nos attentes, nous sommes impatients de connaître les mesures que prendra ce ministère chargé, ne l'oublions pas, d'assurer à tous les citoyens un égal accès aux soins publics de proximité et de qualité. **Si nos attentes étaient par trop déçues, nul ne sait aujourd'hui comment pourraient s'exprimer la colère et la déception de celles et ceux qui, à juste raison, se sentiraient trahis et abandonnés.**

Pour terminer, permettez-moi d'adresser quelques remerciements qui me tiennent à cœur. **D'abord aux médecins hospitaliers et spécialement à ceux de Lourdes,** qui restent fidèles aux hôpitaux publics malgré l'incertitude qui y règne et l'attrait notamment financier du secteur privé. **Ensuite à l'ensemble des personnels hospitaliers auxquels j'associe les personnels de tous les établissements publics et privés de santé et du médico-social,** qui font preuve d'un investissement remarquable malgré des conditions de travail qui se dégradent un peu plus chaque jour, notamment dans les services de soins composés majoritairement de personnels féminins. Je vous propose de les applaudir pour leur montrer toute notre gratitude pour le travail qu'ils font au quotidien, au service des malades et des plus démunis. Enfin, je remercie très fraternellement, au nom de vous tous et de l'ensemble des membres du Collectif Hôpitaux Santé 65, **Messieurs Jacques Cotta et Paul Cesbron,** ces deux admirables défenseurs des biens communs qui ont accepté de répondre à notre invitation.

Merci à tous, merci à toutes les mamans qui ont répondu à notre appel. Avec une journée d'avance permettez-moi de vous souhaiter une très bonne fête des mères.